



Suite à la survenue d'un cas d'infection à méningocoque, toutes les mesures nécessaires ont été mises en place par l'Agence régionale de Santé en collaboration avec les services de santé scolaire.

Les parents de tous les enfants concernés par le traitement préventif par antibiotiques ont été informés et contactés directement par téléphone par l'Agence Régionale de Santé.

Aucune désinfection, ni fermeture des locaux n'est nécessaire car le méningocoque est très fragile et ne résiste pas à l'air ambiant.

Votre enfant peut continuer à mener ses activités habituelles.